



République Française
Département
Loire-Atlantique

Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Lusanger
séance du 03/11/2020

Date de la convocation
27/10/2020

Date d'affichage
27/10/2020

Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 15
En exercice : 12
Votants : 10

Réf : 2020_75

A la majorité
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 2

Mention exécutoire : Non

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-préfecture de
Châteaubriant
le :

et publication ou notification
du :

L' an 2020 et le 3 Novembre à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances ,Salle des Menhirs sous la présidence de FROMENTIN Yves, Maire

Présents : M. FROMENTIN Yves, Maire, Mmes : BARON Sandy, BELLON CHAMOT Mireille, CHOUIN Monique, HÉRAULT Corinne, LANDRIN Hélène, RENIER Marie Madeleine, MM : BELEGO Yann, BERNARD Arnaud, CHAUVIN Emmanuel, ERBETTE Emmanuel, PINARD Hervé

Excusé(s) : Mme MILAN Anaïs, MM : PENIGUEL Jérôme, ROUX Gildas

Secrétaire : M. BERNARD Arnaud

Avis sur enquête publique - Demande d'autorisation environnementale - CTMA du Don

Monsieur le Maire présente le dossier soumis à enquête publique concernant des travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin versant du Don dans le cadre du programme d'actions pluriannuel du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (2020-2025).

Ces projets de travaux sont portés par le Syndicat mixte Chère-Don-Isac, pour la commune de Lusanger, ils consistent :

- à la restructuration du lit mineur - restauration morphologique - localisation : Masse d'eau du Cône, ruisseau des Trentes Roches
- à la restauration de la ripisylve en lien avec les travaux morphologiques - végétation rivulaire - localisation : Masse d'eau du Cône, ruisseau des Trentes Roches

Après délibération,

Le conseil municipal émet un avis favorable à la majorité des élus présents.
Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 2

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

